

# Triglaz déroule les tapis et valorise les déchets

Trois ans après le début du projet, le centre de tri du Nord-Finistère, implanté à Plouédern, est en ordre de marche depuis le 2 septembre. Un seul centre, pour une plus grande économie d'échelle.

## Entretien



**Stéphane Baron,**  
directeur général délégué  
**Jean-René Robin,**  
directeur technique de Sotraval

### Le lancement de la nouvelle usine de traitement a été fait le 2 septembre. Comment s'effectue le rodage ?

Après un an de préparation, une seconde année de démarches administratives et un an de chantier, l'usine a démarré avec seulement un mois de retard sur le planning prévisionnel. Nous avons pour l'instant le centre de tri de Brest qui a basculé. Nous avons à ce jour déjà réceptionné 700 tonnes d'emballages. La totalité des tonnages à horizon 2018 est de 30 000 tonnes.

### Quel est le programme pour les semaines à venir ?

Nous accueillerons, dans une première vague en début novembre, les déchets en provenance du Pays de Landerneau-Daoulas, l'Aulne maritime et du pays de Lesneven. En janvier, la troisième et dernière phase interviendra avec l'arrivée des autres collectivités (pays des Abers, pays Léonard, baie de Kernic, pays de Landivisiau et Morlaix communauté). Cela représente en tout dix collectivités et près de 500 000 habitants.

### Pourquoi avoir choisi l'option d'un seul centre de tri pour le Nord-Finistère ?

L'option d'un seul centre répond tout simplement à une économie d'échelle. Tout centraliser a permis d'investir dans des outils de haute performance pour parvenir, dans quelques années, à une économie



Le tri mécanique sépare les corps creux (flacons plastiques, emballages métalliques...) des corps plats (journaux, magazines, cartons...)

d'un million d'euros. Le choix de la Sotraval, en accord avec toutes les collectivités, s'est porté sur Plouédern, car la zone est centrale entre Brest (à 20 km) et Morlaix (à 35 km) et se situe à proximité de la voie express.

### Quels types de déchets récoltez-vous ?

Nous avons deux catégories : les corps creux qui sont les flacons plastiques, les briques, et emballages métalliques et les corps plats comme les journaux, cartons, revues... Mais on accepte toute sorte de collecte. Les déchets que nous ne pouvons pas traiter partent vers les refus et sont renvoyés à l'usine d'incinération. Les valorisations du recyclage reviennent aux collectivités.

### Outre l'économie d'échelle, quels sont les autres atouts de Triglaz ?

Nous avons mis l'accent sur le bien être et la pédagogie. Le bien être de nos salariés avec des espaces de travail climatisés, plus silencieux, des flux d'air propre, des locaux de repos et des sanitaires plus spacieux. Les postes ont été étudiés et adaptés pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques. Nous avons aussi pensé à la qualité d'accueil en proposant à nos visiteurs un environnement extérieur paysager. Enfin, nous nous engageons dans une démarche pédagogique en proposant des visites guidées pour expliquer

l'importance de la réduction et du tri des déchets.

### Le fait de centraliser quatre sites en un, a-t-il eu des répercussions sur l'emploi ?

C'est sans doute le seul aspect négatif de ce plan. Effectivement, on a perdu entre six et sept emplois. Aujourd'hui, nous tournons avec une équipe de 15 à 16 personnes qui travaillent entre 7 h et 14 h. Le personnel qui travaillait à Brest, s'est délocalisé à Plouédern.

Aude KERDRAON.

**15 %** C'est la moyenne de déchets que Triglaz ne peut pas recycler. On trouve dans ce chiffre, les barquettes alimentaires, pots de yaourts, bouteilles de verres, barquettes de beurre... Ces déchets sont alors séparés des autres emballages ménagers pour être, soit redirigés vers des sites adaptés, soit vers l'usine d'incinération de Brest.